



Nervieux, le 12 février 2019

Objet : Foire agricole du 20 mai 2019

Contact : mairie 04.77.28.12.09

Responsables placiers

Mme Virginie BONNET : 06.84.50.60.41

M Raymond DURRET : 06.17.28.87.62

Madame, Monsieur,

Nous organisons la foire agricole de NERVIEUX, sur le site du champ de foire de Grénieux, le **lundi 20 mai 2019**.

Nous vous proposons de participer à cet évènement qui se déroulera sur la journée :

- **de 6 h 30 à 8 h 00 pour l'installation**
- **de 8 h 00 à 14 h 00 pour l'exposition**

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le dossier d'inscription joint à ce courrier obligatoirement **avant le 30 mars 2019** pour réservation de l'emplacement.

A cet effet, vous trouverez un plan avec un emplacement qui vous a été attribué.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble des documents demandés est impératif pour la bonne gestion de votre dossier ainsi que votre règlement et un chèque de caution. Votre emplacement sera considéré comme « réservé » uniquement lorsque votre dossier sera jugé « complet » par nos services.

Veillez joindre les pièces suivantes à votre dossier

- Photocopie d'une pièce d'identité du responsable du stand présent sur la manifestation.

- Chèque de caution de 50 euros (qui vous sera rendu le jour de la foire en fin d'après- midi)
- Votre chèque de règlement (à l'ordre du comité des fêtes)
- L'attestation de non recours et de sécurité ci-jointe complétée, datée et signée
- Un extrait du registre du commerce et des sociétés (Kbis)
- Ainsi que le règlement de foire daté et signé

Nous vous rappelons que vous devez être sur votre stand lundi matin pour 8 heures ; après 8 heures 30, votre emplacement sera redistribué et les chèques encaissés.

Le service foire reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de votre participation et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La 1^{ère} adjointe

Virginie BONNET

MAIRIE DE NERVIEUX



LE MAIRE,
Jérôme BRUEL

Le Maire

Jérôme BRUEL

TARIFS DES DROITS DE PLACE 2019

ACTIVITE	TARIFS
Volailleurs	1.00 € / m2
Forains/maraichers	1.00 € / m2
Animaux : chèvres/ moutons/porcs	1.50 € par animal
Vaches/chevaux/ânes	2.00 € par animal
Matériel agricole	6.00 € par matériel